RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Patronnier-gradeur / Patronnière-gradeuse

La réalisation d'un vêtement ou d'une chaussure comprend de nombreuses étapes, dont le patronnage. En lien avec le ou la modéliste, qui a réalisé un prototype, Le patronnier-gradeur ou la patronnière-gradeuse décline les tailles du modèle et s'assure des bonnes proportions et de l'ajustement du produit.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **CAP ou équivalent**

Statut : **Statut salarié**

Secteur professionnel : Mode et luxe

Centres d'intérêt : J'aime le travail manuel, J'aime dessiner



© Manuel Calmes/Onisep

Le métier

Le patronnier-gradeur ou la patronnière-gradeuse intervient entre la création et la fabrication d'un modèle de vêtement ou de chaussure. Son travail commence par la réalisation du patron du produit en vue de sa fabrication. En collaboration avec le ou la modéliste, il ou elle règle les problèmes d'ajustement, d'aisance et de proportions. Ce patronnage s'effectue à la main ou sur ordinateur avec des logiciels de CAO (création assistée par ordinateur) et de DAO (dessin assisté par ordinateur). Toutes les particularités sont indiquées : emplacement des poches, des boutonnières, des fermetures éclair... Il s'agit ensuite de décliner le patron dans les différentes tailles (gradation) en s'assurant de conserver l'intégrité du modèle d'origine et en s'adaptant aux différentes morphologies et mensurations, puis d'élaborer une fiche technique en vue de l'industrialisation du modèle. Ce ou cette professionnelle peut exercer en atelier de confection ou en bureau d'études pour des entreprises de prêt-à-porter ou des maisons de haute couture, dans des ateliers de maroquinerie ou auprès d'un bottier, pour les spécialistes de la chaussure et du cuir. Le métier exige précision et rigueur. Après plusieurs années d'expérience, le patronnier-gradeur ou la patronnière-gradeuse peut évoluer vers un poste de modéliste.

Les études

Après la 3e

2 ans pour obtenir le CAP dans l'une des spécialités au choix : métiers de la mode (option vêtement flou ou vêtement tailleur) ou vêtement de peau ou maroquinerie ou sellerie générale ou cordonnier-bottier ; 3 ans pour le bac pro métiers de la couture et de la confection ou métiers du cuir.

Il existe par ailleurs une FCIL toiliste patronnière, en 1 an après un CAP métiers de la mode.

Après le bac

2 ans pour obtenir le BTS métiers de la mode option vêtements ou chaussure et maroquinerie ; 2 à 3 ans pmour obtenir le diplôme d'une école de mode.

CAP ou équivalent

→ CAP cordonnier bottier

→ CAP maroquinerie

→ CAP métiers de la mode - vêtement flou

→ CAP métiers de la mode - vêtement tailleur

→ CAP sellerie générale

→ CAP vêtement de peau

CAP ou équivalent + 1 an

→ FCIL toiliste patronnière

bac ou équivalent

→ Bac pro métiers de la couture et de la confection

→ Bac pro métiers du cuir option chaussures

→ Bac pro métiers du cuir option maroquinerie

bac + 2

→ BTS métiers de la mode chaussure et maroquinerie

→ BTS métiers de la mode vêtements

Emploi et secteur

Secteur

Mode et luxe

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

J'aime le travail manuel →

J'aime dessiner →

Autres métiers à découvrir

Technicien produit (mode)

Prototypiste en matériaux souples

Technicien de bureau d'études et/ou des méthodes (mode)

Responsable de production (mode)

Responsable de bureau d'études et/ou des méthodes (textile)